Atelier de Travail Urbain

Compte-rendu de la séance de travail du lundi 4 octobre 2010

Au programme de cet atelier de rentrée, beaucoup de points de suivi (où en est chacun des projets d'espace public du contrat de quartier ?), mais aussi des éléments de réflexion et de ras-le-bol sur la situation dans le quartier.

Bilan du test de mobilité

Il y a 6 mois, début mars, débutait le test de mobilité qui avait été d'abord élaboré au sein de l'atelier, puis remanié suite aux positions de la police. Suite aux premières réactions recueillies fin mars, la commune avait procédé à plusieurs adaptations : remise à double sens du premier tronçon des rues des Mégissiers et de Liverpool pour permettre les entrées et sorties des camions ; remise à double sens de la rue de la Rosée depuis le boulevard des Abattoirs et changement du sens de circulation rue Foppens.

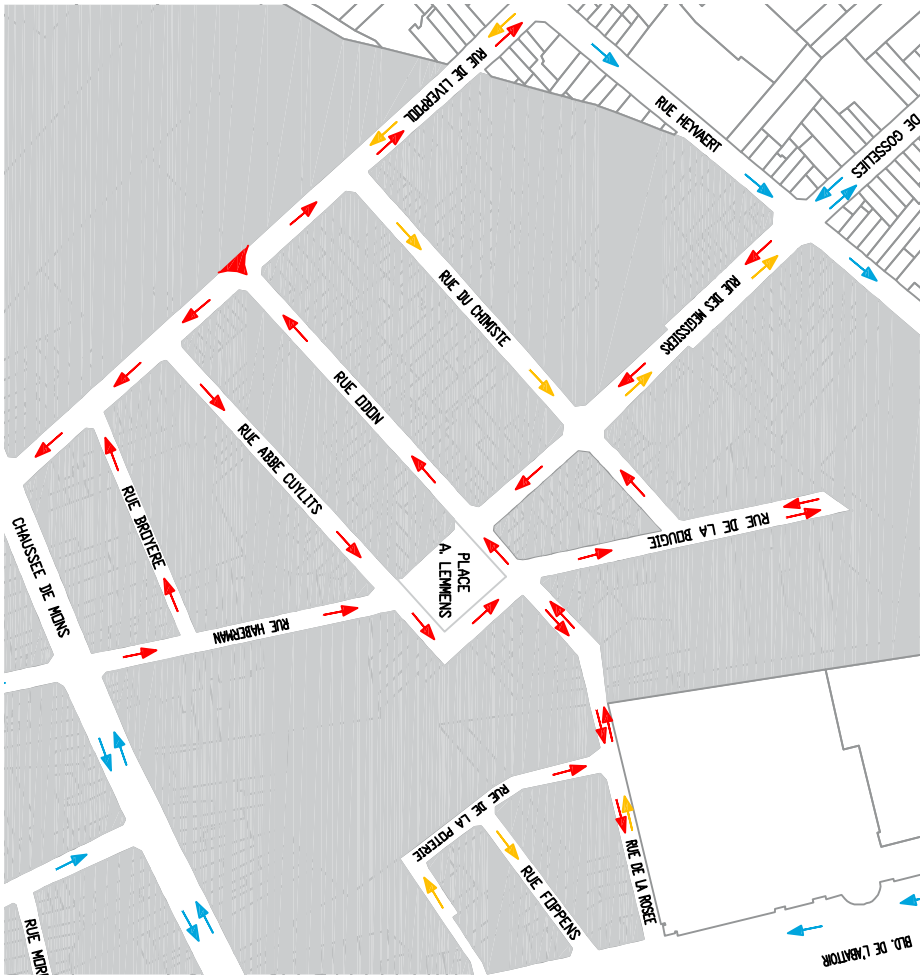

Après 6 mois de test qui devaient montrer comment évoluent les attitudes des conducteurs, on constate que :

- les sens interdits ne sont pas respectés, particulièrement sur la place Lemmens (entre la rue de la Bougie et la rue des Mégissiers), ainsi que dans le rue de Liverpool ;
- la circulation rue de Liverpool est chaotique, surtoutcausée par les camions en double file pour charger/décharger ;
- les problèmes viennent essentiellement de personnes extérieures au quartier ;
- les habitudes se prennent pour les habitants du quartier, même s'ils doivent faire une boucle plus longue pour entrer/sortir du quartier (ce qui n'arrange pas tout le monde) ;

Le débat amène les participants de l'atelier à remarquer qu'il existe un grand écart entre le plan théorique qui a été conçu et sa mise en application au quotidien. Tout cela est dû au fait qu'il n'y a aucune verbalisation des infractions de circulation et tous s'en indignent et se demandent pourquoi la commune ne se donne pas les moyens de faire respecter le nouveau dispositif mis en test.

Le besoin d'aller plus loin que la mobilité

En repensant la mobilité, nous avions imaginé que cela contribuerait à l'amélioration du quartier. Ce bilan montre clairement qu'instaurer seulement un plan de mobilité ne résout rien, d'autant plus quand ce test n'implique pas d'aménagements – même s'ils sont provisoires – qui obligent à respecter les mesures proposées. Il faut une vraie volonté de tous pour faire changer les comportements. Il faut aussi une décision politique de faire respecter les adaptations du plan de mobilité.
Le débat sur la mobilité amène une fois de plus les participants à demander qu'il n'y ait plus de semi-remorques à terme dans le quartier. Cela nécessite de penser des manières d'y arriver et des décisions fortes à prendre. Par exemple, un PPAS, c'est-à-dire un plan réglementaire pour l'affectation du sol qui définit les affectations des bâtiments et qui pourrait aboutir à ce qu'il n'y ait plus moyen d'affecter les bâtiments à du stockage et de la vente de véhicules d'occasion).
Pourquoi ne pas prévoir une journée de travail sur ces questions fondamentales pour le quartier ? Mais alors avec la présence de la cellule garages, du bourgmestre et des élus responsables, des services qui octroient les permis, de la Région… il faut en effet que les décideurs soient présents.

Le parvis De Meersman

Le chef de projet présente une première esquisse qui propose un aménagement piétonnier de façade à façade, avec les caractéristiques suivantes :

- pour le revêtement du sol, un caniveau/avaloir au centre et le dessin des limites de parcelles pour ne pas avoir une surface plane ;
- devant l'entrée de l'église, un plateau pour les voitures ;
- des bancs en béton pour s'asseoir sur du solide ;
- de la végétation sous forme d'arbres plantés à proximité de la chaussée de Mons ;
- deux options pour la friterie : la laisser au milieu (situation actuelle) ou l'intégrer dans une façade d'un bâtiment sur le côté.

Les réactions des participants ont, pour la majorité, souligné et critiqué le caractère trop rectiligne de la proposition. On a évoqué différentes suggestions :

- des bancs perpendiculaires pour se parler (plutôt que tous les bancs placés parallèlement), voire même la possibilité de déplacer les bancs de temps en temps ;
- du bois sur le béton des bancs pour donner une impression plus chaude (ce à quoi il a été dit que le bois risquait d'être vite détérioré) ;
- de la couleur, par exemple dans le revêtement de sol ? le chef de projet propose de la couleur par le biais des poteaux d'éclairage ;
- n'y a-t-il pas un risque d'appropriation de l'espace délimité par les limites de parcelles, chacun disant « ça, ça m'appartient » ?
- la nécessité d'un dialogue avec les commerces et Atrium pour faire de cet aménagement quelque chose qui leur convienne.

Le projet de la rue Haberman

On en a déjà souvent parlé en atelier, et pourtant depuis 1,5 an que l'atelier a défini le type d'aménagement et qu'il a été approuvé au niveau de la commune, rien n'a bougé, semble-t-il !
La commune informe que le service de l'urbanisme doit élaborer les plans pour introduire le permis d'urbanisme à la Région et que cela devrait être fait en novembre. Mais pour les participants, on assiste depuis plusieurs mois à un renvoi d'un service communal à l'autre et cela entraîne des questionnements : « existe-t-il une volonté réelle de faire changer quelque chose dans le quartier ? ».
L'atelier demande à la commune de disposer d'échéances claires et qu'elles soient respectées. Le chef de projet précise que le dernier délai pour l'octroi des bons de commande aux entrepreneurs pour la réalisation des chantiers est décembre 2011.

Les aménagements sur la place Lemmens

En juin, l'atelier s'était installé sur la place Lemmens (retrouver le compte-rendu sur le site www.periferia.be/lemmens). Ensemble, nous avions identifié le meilleur emplacement pour des pistes de pétanque et la commune allait installer des demi sphères en béton tout autour de la place pour la rendre réellement piétonne.
Les travaux ont pris un peu de retard, mais ils ont voulu commencer fin septembre. Le 1er jour du chantier, 6 demi sphères étaient placées, mais le lendemain matin, elles avaient été cassées et déterrées ! Tout le monde considère que ce sont des faits graves qui relèvent du vandalisme, même s'ils n'ont donné lieu à aucune verbalisation (vandales non identifiés, car l'action s'est déroulée en pleine nuit).
Une fois de plus, le débat insiste sur la nécessité de s'attaquer aux causes de ces situations. Pour plusieurs, une proposition consisterait à installer un commissariat de police sur la place. On évoque aussi d'autres solutions techniques qui permettraient une prise du béton plus rapide.

La plaine de Liverpool

Suite au travail mené par l'atelier en mai dernier sur la plaine, le service rénovation a élaboré un cahier des charges. Il s'agit du détail du programme pour l'aménagement de la plaine qui est destiné à des architectes qui devront proposer des plans détaillés. Ce texte précise :

- la création d'un trottoir plus large devant la plaine, rétrécissant la voirie qui sera limitée à une seule bande de circulation ;
- la limite avant de la plaine avec une grille au travers de laquelle il sera possible de voir ;
- les infrastructures nécessaires (structures légères avec jardins suspendus) pour le stockage des services Propreté et Espaces Verts, des vestiaires et un réfectoire pour les employés communaux, un local pour un gardien, un espace de rangement, un local polyvalent d'animation, des toilettes publiques et une buvette ;
- le mur mitoyen recouvert de verdure ;
- un aménagement de la plaine avec un parcours en boucle pour s'y promener, un espace minéral autour duquel on pourra s'asseoir et qui sera destiné à des jeux ou des spectacles, un plan d'eau organisé avec une partie plantée pour purifier l'eau et une autre partie comme pataugeoire, un espace de jeux pour des 6-12 ans (style « araignée »), un espace calme pour la lecture ou des jeux de société, des tables et bancs pour pique-niquer, des parcelles de potagers.

Les participants de l'atelier retrouvent beaucoup d'éléments qui avaient été abordés en mai dernier, mais soulignent le caractère excessif des demandes. On avait précisé qu'il ne serait pas possible de tout réaliser et que l'atelier avait opté pour un espace à dominante verte qui devrait encourager le croisement des générations (sans délimiter un espace séparé pour chaque âge).
En outre, on rappelle le souci de l'entretien et de la gestion. Apparemment, il serait possible que ce soit un employé communal, le service prévention demande à être consulté sur ce point. Une personne demande de préciser que les bâtiments réalisés devront être passifs (faible consommation d'énergie).
Le chef de projet explique que le cahier des charges devra passer en Collège fin octobre et que les plans seront élaborés en 2011. L'atelier demande à pouvoir voir les différentes propositions qui seront élaborées par les bureaux d'architecture.

Contacts

UNE INITIATIVE DE MONSIEUR MUSTAPHA AKOUZ, ECHEVIN DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITE, DE LA PREVENTION ET DES VOLETS ESPACE PUBLIC ET COHESION SOCIALE DES CONTRATS DE QUARTIER, AVEC LE SOUTIEN DU COLLEGE ECHEVINAL

G. Warland - Rénovation Urbaine / Stadsrenovatie - 02 / 800 07 36
gwarland@anderlecht.irisnet.be
Periferia aisbl / ivzw - 02 / 544 07 93 - contact@periferia.be
Site : www.periferia.be/lemmens